

CDPA : NEE DANS L'OMBRE, DEBOUT DANS L'HISTOIRE

**Guide de l'adhérent à la Convention démocratique
des peuples africains (Cdpa)**

INTRODUCTION

L'histoire de la Convention démocratique des peuples africains (CDPA) n'est pas une histoire ordinaire. Pendant longtemps, elle s'est écrite dans la clandestinité, loin des regards, sous la menace permanente de la répression.

C'est une histoire faite de courage, de silences imposés, de prises de risque, mais aussi d'engagements profonds pour la liberté et la démocratie. Certaines parties de l'histoire de la CDPA restent encore méconnues et seront, un jour, racontées par celles et ceux qui en ont été les acteurs directs.

Ce texte retrace les grandes étapes de la CDPA : sa naissance, son combat, ses choix et sa vision pour l'avenir.

I. QUI SOMMES-NOUS ?

La CDPA est un parti politique togolais engagé pour la démocratie, la justice sociale et le respect de la dignité humaine. Dès sa création, elle se positionne clairement à gauche, dans une approche sociale-démocrate, avec une idée simple : le développement ne peut avoir de sens que s'il profite à toutes et à tous les Togolaises et Togolais.

La CDPA défend :

- une société plus juste et plus solidaire,
- une économie de marché encadrée par l'État,
- la réduction des inégalités,
- la protection des plus faibles,
- un développement durable et inclusif.

La CDPA se veut un parti politique responsable, qui refuse la violence aveugle et la compromission. Mais elle croit dans le dialogue, l'unité et l'action collective.

II. D'OÙ VENONS-NOUS ?

1. Une naissance dans la clandestinité

Avant 1990, le Togo vivait déjà sous un régime autoritaire, très centralisé et fortement répressif. La vie politique est verrouillée, les libertés sont limitées (pas de liberté d'expression critique du régime répressif), l'économie manque de transparence et l'injustice sociale est profonde. Par exemple : des jeunes diplômés au chômage, des pères de famille travailleurs licenciés en violation de leurs droits, des étudiants évoluant dans des conditions d'études difficiles

C'est dans ce contexte que la CDPA est créée en avril 1987, par des Togolaises et des Togolais engagés, réunis principalement à Paris. Pour des raisons de sécurité, le parti est organisé dans

la clandestinité et ses statuts sont déposés à l'étranger.

La CDPA devient alors le premier parti d'opposition structuré face au régime du Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) en place.

2. Faire exister des idées et oser dire la vérité malgré la peur

En 1989, la CDPA publie un document politique majeur intitulé « L'Alternative ». Ce livret dénonce la répression, réclame la libération des prisonniers politiques et appelle à une véritable discussion nationale sur l'avenir du pays. Le message est clair : *“L’oppression se nourrit du silence et de l’inaction” qui signifie que **quand des choses injustes se passent et que personne ne dit rien ou n’agit, le problème continue et devient plus fort ou encore ne rien faire face à l’injustice permet à l’injustice de continuer.*** La diffusion de « L'Alternative » reste volontairement limitée pour protéger les militants. Malgré cela, des tentatives de diffusion au Togo entraînent des arrestations, qui vont paradoxalement rendre la CDPA plus visible.

3. Une implantation progressive sur le terrain

À partir de 1987, des militants commencent à implanter la CDPA au Togo. Des cellules clandestines se créent dans les universités, les quartiers, les villes, les administrations etc.

Les militants sont formés à agir discrètement, à diffuser des tracts, à se protéger et à résister face à la répression, qui reste une réalité quotidienne.

En parallèle, des étudiants, des syndicalistes, des enseignants et des universitaires rejoignent le combat démocratique initié par la CDPA.

4. Le tournant du 5 octobre 1990

Une alliance tactique entre des militants de la CDPA et un mouvement étudiants donne une nouvelle force à la contestation. Les arrestations de militants CDPA en août 1990 et leur procès transforment l'affaire en véritable procès politique du régime. Le 5 octobre 1990, une mobilisation populaire massive, organisée secrètement par des militants de la CDPA et des étudiants éclate à Lomé. Elle marque un tournant historique. Ce jour-là, le peuple togolais entre en mouvement. Ce 5 octobre la CDPA s'inscrit définitivement dans l'histoire politique du pays.

Les revendications conduisent à la reconnaissance du multipartisme par l'adoption de la charte des partis politiques. Ce qui a permis d'enregistrer la CDPA comme parti politique au Togo.

III. QUE FAISONS-NOUS ?

1. Entrer dans la vie politique légale

Après le 5 octobre 1990, le régime est contraint d'accepter une ouverture politique. La CDPA tient son premier congrès officiel en 1991 au Togo et devient un parti légalement reconnu. Elle s'organise, élit ses dirigeants et affirme sa volonté de fonctionner selon des règles démocratiques internes.

La CDPA se bat, aux côtés de la société civile, pour obtenir la tenue de la Conférence nationale souveraine, organisée à Lomé du **8 juillet au 28 août 1991**. Ces assises permettent de mettre en place une transition, avec un parlement et un gouvernement chargés de conduire les réformes démocratiques. En 1992, une nouvelle Constitution est adoptée par le peuple à près de **99,92 %**. Elle fonde le pays sur l'État de droit, le respect des droits humains, la séparation des pouvoirs — exécutif, législatif et judiciaire —, le libre choix des dirigeants à travers des élections libres, ainsi que le principe de l'alternance au pouvoir.

Mais très rapidement, le régime du général Gnassingbé Eyadéma s'attaque au gouvernement de transition. Il recourt à la force armée et à la violence afin de se maintenir au pouvoir, malgré la Constitution de 1992.

Face à ces manœuvres, la CDPA comprend que le multipartisme obtenu ne suffit pas à garantir la démocratie. Le combat démocratique doit donc se poursuivre, avec une opposition unie. C'est dans cet esprit qu'est lancé à Tchékpo, dans la préfecture de Yoto, le slogan : « **Démocratie d'abord, multipartisme après.** »

2. S'engager pour l'alternance démocratique

Depuis lors, la CDPA participe activement à toutes les grandes étapes du combat démocratique au Togo. Elle contribue à la création de mouvements citoyens, soutient les luttes sociales, participe aux dialogues politiques et joue un rôle important lors de la Conférence nationale souveraine. Elle subit aussi de lourdes conséquences : arrestations, violences, exils forcés de nombreux militants, affaiblissement de son implantation.

Malgré cela, la CDPA reste fidèle à une ligne claire : changer le système par des moyens politiques et pacifiques.

3. L'unité comme principe central

? Très tôt, la CDPA fait le choix de l'unité de l'opposition en lançant à Tchékpo dans la préfecture Yoto son slogan ; *“démocratie d'abord, multipartisme après !”*.

En français facile, il faut comprendre qu'aucune alternance durable n'est possible au Togo sans un front commun des forces patriotiques et démocratiques.

C'est dans cet esprit que la CDPA initie ou accepte d'intégrer toutes coalitions de forces démocratiques qui vise une action concertée pour l'alternance pacifique au Togo. Par ailleurs, la CDPA, n'hésite pas à s'effacer voire retirer ses candidats aux élections afin que triomphe un patriote. Ce choix est difficile, souvent incompris repose sur une conviction forte : l'intérêt du peuple doit passer avant les ambitions personnelles.

4. Agir aussi de l'intérieur

Après la crise politique de 2005, la CDPA participe aux discussions qui aboutissent à l'Accord politique global (APG) de 2006. Conformément à cet accord signé par tous les partis politiques

influent de l'époque, la CDPA accepte de participer aux gouvernements de mission puis d'ouverture, avec un objectif précis : faire avancer concrètement les réformes préconisées par l'APG.

Dans ces gouvernements, la CDPA a contribué notamment à :

- la création de la Commission vérité, justice et réconciliation (CVJR) ;
- le renforcement des institutions de contrôle ;
- l'amélioration du cadre de gouvernance.

Ces avancées restent limitées, mais la CDPA assume ce choix, convaincue que le boycott aurait bloqué toute possibilité de progrès.

IV. OÙ ALLONS-NOUS ?

L'instauration de la Ve République, à la suite d'un coup d'État institutionnel perpétré de manière illégitime en 2023 et concrétisé en mai 2026, a profondément modifié les règles du jeu politique. Cette réforme imposée, sans débat national et sans le consentement du peuple, a renforcé la concentration du pouvoir et affaibli davantage les contre-pouvoirs. La CDPA a dénoncé ce passage en force, qui constitue une rupture grave avec l'esprit démocratique et la Constitution issue des luttes populaires.

C'est dans ce contexte que la CDPA n'arrête pas de dénoncer ce coup d'État institutionnel, portant la voix de celles et ceux qui refusent la normalisation de l'injustice et de l'arbitraire.

, Après avoir joué le rôle clé dans toutes les coalitions de l'opposition, qui se sont constituées (COD 1 et 2, Arc en ciel, CAP 2015, C14, DMK), la CDPA a poursuivi le combat au sein de la DMP et a pris part aux élections législatives de 2024 dans ce cadre. Elle a demandé à la seule députée issue de ses rangs de siéger à l'Assemblée nationale. Une telle position assumée ne signifie pas cautionner le système, mais occuper l'espace institutionnel et profiter de son statut pour refuser de subir la 5e république, contester la gouvernance calamiteuse, défendre les droits des citoyens, dénoncer les dérives du pouvoir et empêcher que le silence ne s'installe.

Pour la CDPA, abandonner ces espaces reviendrait à laisser le champ libre au pouvoir en place. Y être présent, c'est résister autrement, avec responsabilité, constance et cohérence.

Face à la durée du régime, à la fatigue des populations et aux limites de certaines stratégies, la CDPA engage aujourd'hui une réflexion profonde sur son avenir et sur les formes de lutte les plus efficaces dans un contexte politique verrouillé.

Aujourd'hui et demain, la CDPA affirme la nécessité de :

- se réorganiser,
- renforcer une présence sur le terrain,

- moderniser sa communication,
- mieux mobiliser la jeunesse et les citoyens, en vue d'un mouvement de lutte citoyen,
- transformer l'engagement militant en force politique réelle.

L'objectif de la CDPA est clair : accélérer l'alternance, la fin de ce régime et l'avènement de la démocratie qui doit se manifester par une alternance. A cette fin, la CDPA s'emploie à renforcer le parti afin qu'il soit plus crédible et utile, capable de faire face aux défis et combat pour défendre l'État de droit et répondre aux attentes d'un peuple qui aspire à plus de justice, de transparence et de progrès social et de prospérité. La pauvreté des togolais n'est pas une fatalité.

CONCLUSION

La CDPA est née dans la clandestinité, mais elle a toujours agi à visage découvert sur le plan des valeurs.

Elle a traversé la répression, les espoirs, les désillusions et les compromis difficiles, sans jamais renoncer à son engagement pour la démocratie.

Aujourd'hui encore, elle porte une vision cohérente : celle d'un Togo fondé sur l'État de droit, la justice sociale et la responsabilité politique.

L'avenir de la CDPA c'est désormais toi aussi, c'est la refondation lucide en gardant l'esprit patriote pour que l'histoire du courage d'hier devienne la force du changement de demain.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	2
I. QUI SOMMES-NOUS ?	2
II. D’OÙ VENONS-NOUS ?	2
1. Une naissance dans la clandestinité.....	2
2. Faire exister des idées malgré la peur.....	3
3. Une implantation progressive sur le terrain	3
4. Le tournant du 5 octobre 1990	3
III. QUE FAISONS-NOUS ?	3
1. Entrer dans la vie politique légale	3
2. S’engager pour l’alternance démocratique.....	4
3. L’unité comme principe central	4
4. Agir aussi de l’intérieur	4
CONCLUSION	6